



Vous êtes à la recherche de défis dans un environnement de travail énergique et formateur ? Vous avez envie de mettre à profit votre créativité et votre autonomie dans le cadre de projets stimulants? Voici une offre d'emploi qui pourrait vous intéresser.

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Service de l'aménagement du territoire

Remplacement temporaire (durée approximative de 16 mois)

Concours 2016-03

Située sur la Couronne Nord, à 20 km de Montréal, Mascouche est au carrefour des autoroutes 25 et 640. Avec une population de plus de 46 000 résidents, la Ville emploie plus de 450 personnes. Avec l'arrivée du Train de l'Est et la création d'un pôle multifonctionnel, la municipalité est en pleine expansion.

Sommaire du rôle

Sous l'autorité du directeur adjoint du service, la personne s'assure que les propriétés de la ville respectent les normes règlementaires applicables en matière de construction et de zonage.

Responsabilités

Il revient à la personne la responsabilité de relever toute contravention à la réglementation des propriétés et travaux en cours :

- En parcourant la ville et visitant les chantiers de construction afin de s'assurer de leur conformité ;
- En signalant les infractions aux contrevenants en vue de normaliser leur situation tout en leur proposant des solutions alternatives ;
- En procédant à l'étude et l'analyse des demandes de permis et de certificat d'autorisation, puis à leur émission lorsque conforme.

La personne contribue à offrir un service à la clientèle de qualité aux citoyens et entrepreneurs du territoire :

- En renseignant les intéressés concernant les règlements municipaux et provinciaux de construction et de zonage en regard des permis accordés ;
- En rédigeant divers rapports et correspondances dans le cadre de ses activités ;
- En véhiculant et supportant la vision de la Ville ;
- En se montrant disponible et intéressée à accompagner les clients dans le suivi des procédures applicables.

EXIGENCES

La personne recherchée possède :

- un DEC en aménagement et urbanisme ou en technique de l'architecture;
- minimalement deux (2) années d'expérience dans des fonctions semblables ;
- une carte de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (atout) ;
- une connaissance du logiciel PG (atout) ;
- maîtriser les outils de la suite Office ;
- un permis de conduire valide.

Elle contribue à la réussite et la renommée de son service par :

- son sens de l'observation ;
- sa rigueur ;
- son écoute ;
- son habileté pour le travail d'équipe ;
- son orientation marquée vers un service-client d'excellence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La Ville de Mascouche offre une rémunération et des conditions de travail intéressantes et concurrentielles, telles que prévues à la convention collective des cols blancs. L'horaire de travail maximal est de 32 heures par semaine échelonné sur 4 jours.

La Ville de Mascouche souscrit au programme d'égalité en emploi et les membres des groupes visés sont invités à soumettre leur candidature.

Vos réalisations témoignent de votre dynamisme ? Vous aimez les défis et la polyvalence ? On veut vous rencontrer !

POSTULEZ EN LIGNE:

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra soumettre sa candidature en ligne, accompagné des diplômes demandés, via notre site Internet au www.ville.mascouche.qc.ca (sous l'onglet « Services municipaux » - « Offres d'emploi » et en cliquant sur « Postuler » du poste convoité) avant le **12 février 2016**, à 15 h.

Le Service des ressources humaines ne communiquera qu'avec les candidats dont le profil correspond aux critères de sélection.